

Préface

La recherche à laquelle Roberto Nicco s'est consacré s'articule en deux parties fondamentales, distinctes mais, cependant, complémentaires.

La première consiste en une synthèse remarquable de l'histoire valdôtaine, centrée principalement sur le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e; la seconde contient, pour ainsi dire, les "pièces justificatives" inhérentes à la première.

Je dois avouer qu'après une lecture attentive de ces pages, j'ai éprouvé la sensation de me trouver devant quelque chose "de nouveau" qui était assez éloigné d'une historiographie subjective (ou mieux de "parti") à laquelle nous étions habitués.

En effet, l'histoire de l'autonomie valdôtaine y est reparscourue au fil des siècles avec un effort de vérité qui n'est pas dépourvu, disons-le franchement, de courage et d'une rigueur méthodologique exempte d'a priori. Ce qui représente, à mon avis, la note dominante de tout le volume. Roberto Nicco attribue, lui aussi, "le point de départ, l'origine du long parcours de l'autonomie" aux franchises de 1191, tandis que "l'autre passage-clé" est représenté par la crise qui a engendré les célèbres événements de février 1536 dont les conséquences eurent surtout un impact sur le plan institutionnel; d'après l'auteur, ce serait à ce moment précis que "se raffermirent les bases d'un autre des éléments formant le substrat de l'autonomie: la langue française". Ce n'est donc pas par hasard que cette période historique est présentée sous le titre significatif et très pertinent de: La Vallée d'Aoste, "Pays d'Etat".

Ainsi que Maria Ada Benedetto l'avait justement fait remarquer à l'époque, le terme de *Pays* ou de *Pays d'Etat* a été, à partir du XVI^e siècle, celui que les Valdôtains utilisèrent le plus souvent pour défendre les libertés de la Vallée contre l'ingérence du gouvernement central; expression - au dire de la regrettée historienne - définissent les régions périphériques qui "avendo costituito per lungo tempo una comunità politica dai caratteri ben distinti. . . adottarono e conservarono condizioni di vita del tutto proprie sul terreno del diritto privato come di quello pubblico.

Ed anche in seguito ... il *Pays* continuò a sussistere, e il sovrano non poté disconoscere la sua personalità, estrinsecantesi in una lingua diversa ed in consuetudini particolari"¹.

Comme chacun le sait, le régime de la presque-indépendance valdôtaine a dû faire face depuis la fin du XV le siècle aux interférences toujours plus fortes des grands organismes d'état et de la haute bureaucratie centrale dans les affaires publiques de la Vallée.

Mais il est indéniable que, pendant cette même période, en Vallée d'Aoste, pas moins qu'ailleurs - c'est l'auteur qui le souligne - se soit déroulé un dur affrontement de classes, évoqué par Roberto Nicco dans le deuxième chapitre, *Les contradictions d'une époque* où il a mis l'accent sur l'une des plus graves "pierre d'achoppement", la question de la "coéquation générale", c'est-à-dire la répartition plus équitable des taxes prélevées, question soulevée depuis les années 1625-1628 par le Tiers Etat, grevé de l'entière charge fiscale et à laquelle s'opposaient la noblesse et le clergé; ce problème ne sera résolu de façon adéquate que beaucoup plus tard. Face à cette opposition obstinée des castes privilégiées, De Tillier lui-même, donc un tenace et honnête conservateur, devait amèrement confesser que "de si beaux projets se sont insensiblement évanouis et sont restes sans exécution"².

Dans ce chapitre, comme dans le suivant, *La fin du régime d'autonomie* (1773), c'est l'aspect économique et social, avec ses abus et ses favoritismes, assez répandus, mais loin

¹ M. A. BENEDETTO, *Il regime fondiario ed i contratti agrari nella vita delle comunità subalpine nel periodo intermedio*, Turin 1983, p. 149; les pp. 139-253 sont entièrement consacrées à la Vallée d'Aoste

² J-B DE TILLIER, *Historique de la Vallée d'Aoste*, première édition intégrale réalisée par A. ZANOTTO, Aoste 1966, p. 333

d'être généralisés, qui a surtout retenu l'attention de l'auteur, c'est-à-dire des thématiques historiographiques qu'il chérit et auxquelles il s'est consacré le plus souvent; par contre, la partie politico-institutionnelle à proprement parler est un peu délaissée bien que l'auteur affirme que "les institutions valdôtaines ont agi sur le plan politique avec une fermeté constante pour défendre le système d'auto-gouvernement et les libertés qui en sont les prémisses"³. D'autre part, l'important rôle politico-institutionnel joué par les magistratures locales ainsi que la remarquable action du Conseil des commis avaient déjà fait l'objet des études de Lino Marini et de Maria Ada Benedetto, auxquels l'auteur fait justement référence⁴.

À ces trois premiers chapitres, qui ne constituent pas tout à fait une introduction mais qui, de par leur fonction explicative, sont coordonnés à l'ensemble du texte dans une homogénéité structurelle parfaite, font suite quatre autres chapitres: *La première moitié du XIX^e siècle*; *La Vallée d'Aoste dans l'Etat unitaire - La question linguistique*; *Les débuts du XX^e siècle*; *La crise des années 1943-1946*. Ces chapitres représentent le nerf de l'oeuvre qui est savamment structurée en trois moments successifs: la persistance, sous diverses formes, de l'idéal autonomiste; la lutte pour le maintien du particularisme linguistique; la naissance d'un intérêt renouvelé pour la thématique autonomiste dérivant des deux facteurs susmentionnés,

À mon avis, c'est précisément dans ce contexte que la qualité de l'historien apparaît de manière remarquable car, sans renoncer à la vision de l'histoire qui lui est propre, il sait adopter et faire sien, autant que possible, un critère d'impartialité et de critique sagace et intellectuellement honnête qui lui permet de remettre en discussion, et non pas de façon univoque, des positions qui semblaient désormais acquises,

L'approche de Nicco a été rendue possible grâce à l'intelligente et savante utilisation, sur une vaste échelle, des sources à sa disposition ainsi qu'en témoigne l'ampleur de l'apparat critique. Roberto Nicco ne fait pas recours à une "érudition d'emprunt", il possède par contre un sens aigu, précis et je dirais presque scrupuleux de la recherche et de la présentation des sources. Cette attention toujours en éveil témoigne, on ne peut mieux, du sérieux de son travail,

J'aimerais souligner à ce sujet que la recherche effectuée se base de façon essentielle sur des documents originaux (Archives d'Etat de Turin⁵, Archives Municipales d'Aoste, Archives Historiques Régionales, Archives de l'Institut d'Histoire de la Résistance, Archives Nationales de Paris) qui ont fourni une documentation abondante, quantitativement et qualitativement importante, en général inédite et bien exploitée. C'est un facteur essentiel qui représente l'un des principaux indicateurs de valeur de l'ouvrage et du sérieux de la recherche de l'auteur. D'autre part, Nicco n'a pas négligé non plus des textes fondamentaux comme ceux déjà édités par Bollati⁶, par Zanotto⁷ et par lui-même⁸.

Il est évident que, bien équipé scientifiquement, il a donc pu, avec un réalisme où

³ Voir aussi à ce sujet le bref éloge rédigé par l'auteur sur De Tillier.

⁴ L. MARINI, La Valle d'Aosta fra Savoia e Piemonte (1601-1730), in *La Vallée d'Aoste*, II Turin 1959, pp 557-691. Sur l'activité du Conseil des commis, voir le célèbre *Mémoire raisonné de 1756*, édité par M. A. BENI, DETTO, *Il "Conseil des Commis" del ducato d'Aosta*, Aoste 1964, pp 210-314, cité par notre auteur aux pages 20 et 37. A ce sujet, il serait vraiment souhaitable que les deux manuscrits de De Tillier, *Recueil des matières . . . traitées dans le Conseil des Commis*, soient édités; cf L. COLLIARD, *Les manuscrits de Jean-Baptiste de Tillier* Aoste 1982, pp. 211-13.

⁵ Les Archives Historiques Régionales ont apporté depuis 1972 une contribution appréciable à la recherche en publiant dans le tome V de *l'Archivum Augustanum*- un précieux *Inventaire des documents relatifs à la Vallée d'Aoste* conservés aux Archives d'Etat de Turin (Section de Cour), restés jusqu'alors inédits et pour la plupart inconnus.

⁶ E. BOLLATI, *Le congregazioni dei Tre Stati della Valle d'Aosta*, réédition en quatre volumes, Aoste 1988-89.

⁷ A. ZANOTTO, Témoignages et documents pour l'histoire de la Vallée d'Aoste pendant la Révolution et l'Empire, in *Bulletin de l'Académie Saint-Anselme*, Aoste, XLII (1965), pp. 183-266.

⁸ R. NICCO, *Documents sur la Vallée d'Aoste pendant la Révolution et l'Empire*, in *Bibliothèque de l'Archivum Augustanum*, Aoste, XXIV (1989), pp. 293-437.

transparaît d'ailleurs une sympathie sincère et méritée pour l'histoire de la Vallée d'Aoste, se lancer en pleine connaissance de cause dans l'histoire contemporaine de son pays, une histoire complexe, tourmentée et en partie toujours irrésolue, dont il nous avait déjà offert ailleurs d'intéressants essais,

C'est notamment la crise des années 1943-1946 qui a incité l'auteur à focaliser son attention sur l'un des épisodes les plus obscurs et contradictoires de notre histoire, source d'innombrables polémiques, loin d'être apaisées, et à laquelle le livre de Roberto Nicco apporte des informations et des éclaircissements non négligeables. Ceci, grâce à la documentation conservée par l'Institut d'Histoire de la Résistance où, récemment, ont été rassemblées des pièces d'archives de grande importance pour notre histoire contemporaine.

À l'aide de ses précédents écrits, quelque peu réélaborés, l'auteur met en évidence certains problèmes de grande actualité, tels que le Fédéralisme et l'Etat régional qui, pendant des décennies, ont été au centre de la réflexion clairvoyante de l'abbé Trèves, d'Emile Chanoux, du chanoine Bréan et de Lino Binel.

Il est bien évident que l'on ne peut pas partager toutes les thèses de l'auteur. Certaines considérations appellent sans doute des précisions supplémentaires et sont à revoir dans un plus large contexte⁹.

En tout cas, la synthèse réalisée par Roberto Nicco dans cette première partie du volume constitue, dans son ensemble, et pour les motifs que nous avons longuement exposés, un travail positif, fondé sur des données objectives, qui porte la trace d'une forte conscience critique, d'une responsabilité morale et intellectuelle. Un facteur qui me paraît crucial.

La seconde partie du volume, de nature archivistique, est composée d'une masse de documents (au total 60 textes), ce qui représente, si je ne me trompe, un "unicum" de l'historiographie valdôtaine. Rien de semblable n'avait été réalisé jusqu'à ce jour.

Il ne s'agit pas, comme nous l'avons déjà dit, d'un simple appendice étranger au contexte, mais bien d'un *corpus* de documents indissolublement liés à la partie "narrative" de l'ouvrage, de façon telle que les deux parties se complètent et que l'une appelle nécessairement l'autre. Nous nous trouvons pratiquement devant une véritable "chrestomathie" (que l'on me passe le terme dont l'étymologie est plus précisément littéraire) qui, de la charte des franchises de 1191 à travers "l'intramontanisme" de Mgr Bailly et de J.-B. de Tillier et le concept de "nationalité valdôtaine" (XIX^e siècle) ¹⁰arrive au Statut Spécial du 26 février 1948. Un arc temporel d'environ huit siècles où sont présentés, avec une méthodologie impeccable, les textes essentiels du particularisme valdôtain dans ses différents aspects.

L'on pourra juger de l'importance fondamentale que ce recueil de documents, pour la plupart inédits, représente pour une étude sérieuse et scientifiquement fondée de l'histoire valdôtaine. Il ne faut pas non plus sous-évaluer l'aspect pratique de la compilation; instrument de consultation facile, commode et fiable pour les historiens et aussi pour tous ceux qui désirent tout simplement approfondir la connaissance de l'histoire de leur pays de naissance ou d'adoption.

À mon sens, le travail laborieux et savant de l'auteur mérite de recevoir notre consensus

⁹ R. Nicco me permettra, à titre d'exemple, une brève ponctualisation sur ce qui est exposé pp 96-97 du texte. En ce qui concerne la visite de Mussolini en Vallée d'Aoste, il me semble tout à fait naturel que l'évêque Imberti, comme le veut la praxis, ait reçu à Casa Littoria, inaugurée à cette occasion, le Chef du Gouvernement. Quant à "l'exaltation du régime" (exprimée paradoxalement en bonne langue française !) de la part de *La Revue Diocésaine* en certaines circonstances (1936), je me demande quel autre comportement aurait pu réellement avoir le journal diocésain dans une telle situation. Il ne faut pas oublier, enfin, que la plus grande partie du clergé valdôtain ne nourrit pas envers le fascisme des sentiments spécialement idylliques et que l'évêque Imberti, bien que partisan de l'italianisation, ne s'est jamais opposé à l'utilisation de la langue française, quand les nécessités pastorales, absolument prioritaires, l'exigeaient.

¹⁰ Voir, par exemple, *Feuille d'Annonces d'Aoste*, 30 avril 1849, et *Feuille d'Aoste*, nn. 11-18 (1869).

et notre reconnaissance car l'historien a su révéler, avec franchise, au-delà de toute schématisation, les moments "forts" de l'autonomie valdôtaine tout en évoquant, sans indulgence, en même temps, les contradictions, les faiblesses, les limites qui la connotent. Parmi nous - écrit Roberto Nicco dans sa conclusion - il existe une minorité obstinée qui cherche à oeuvrer, sans céder aux idées préconçues, "avec cet esprit critique qui, seul, permet de pénétrer la complexité des événements historiques".

Comment pouvons-nous ne pas partager a part entière le sentiment de l'auteur?

Lin Colliard
Ancien directeur des Archives Historiques Régionales

Introduction

Après la phase constituante (1945-1947), le débat sur la forme de l'état a subi une longue période d'arrêt et le titre V même de la Constitution (institutions régionales) est resté pendant longtemps sans application.

Ce n'est qu'au cours de ces dernières années, sous la pression de différents élans réformistes, parfois réellement ressentis, parfois démagogiques, mais surtout par la nécessité manifeste d'introduire des changements substantiels dans la structure de l'état pour en empêcher la paralysie et l'effondrement, que le débat a été repris: en 1992, une Commission parlementaire ad hoc a été constituée; certaines forces politiques ont présenté des projets de lois fondés sur le fédéralisme; des organismes et des institutions, de la fondation Agnelli à la Commission "Giustizia e Pace" du diocèse de Milan, ont proposé de remodeler l'état sur base de macrorégions conçues selon des critères economico-fiscaux-financiers; enfin, par la loi du 24 janvier 1997, une nouvelle Commission parlementaire a été instituée ayant pour objectif d'élaborer un projet de révision organique de la seconde partie de la Constitution (Ordinamento della Repubblica).

La question valdôtaine, c'est-à-dire le rapport politico-institutionnel entre la Vallée d'Aoste et le contexte national et européen, peut donc également être posée à nouveau dans ce cadre institutionnel en mouvement.

C'est pour cette raison qu'il nous a semble opportun de regrouper dans un seul *corpus* certains des principaux textes, actuellement éparpillés dans diverses publications ou, parfois, inédits, sur lesquels, au cours des siècles, se sont développées les relations tourmentées, parfois orageuses, entre la Vallée d'Aoste et l'état (savoyard, français, sarde, italien). Il s'agit de documents relatifs aux fondements historiques de l'autonomie (XIII^e-XVII^e siècles), à la persistance des idéaux d'autonomie (XIX^e et début du XX^e siècles) et, notamment, à la crise des années fiévreuses de 1943-1946. Un essai introductif, établi à partir de travaux précédents de l'auteur élaborés à nouveau et enrichis de nouvelles recherches, essaie de fournir une reconstitution globale, quoique sommaire, du parcours de notre histoire, en déferant à d'autres études une analyse critique, spécifique et exhaustive, de chaque document.

Vlùetchji, le 16 avn11998.

Roberto Nicco